

J'aimerais dire aux compagnies de grain qu'elles n'ont pas besoin de mesure législative pour enregistrer et manutentionner le grain suivant le système métrique de l'éleveur au point d'exportation. Aucune loi ne les empêche de se servir du système métrique. Quand un agriculteur livre son chargement de grain à l'éleveur, l'agent d'éleveur n'a qu'à émettre un billet d'achat au comptant ou un bulletin d'entreposage en boisseaux et en tonnes métriques. C'est parfaitement légitime. A partir de là, la compagnie de grain peut faire toutes ses inscriptions en système métrique. Il est donc tout à fait faux, monsieur l'Orateur, d'annoncer et de déclarer publiquement qu'en différant le moment d'adopter ce bill on a empêché les grainetiers de se convertir au système métrique et qu'on leur a fait perdre de l'argent.

Je tiens à terminer sur quelques remarques à l'intention du ministre. L'abondance du courrier qu'ont dû lui adresser les agriculteurs, et les nombreuses demandes que nous lui avons faites de ce côté-ci de la Chambre devraient lui faire comprendre que l'agriculteur de l'Ouest est réfractaire à ce bill, et surtout à l'abandon de l'acre au profit de l'hectare. En toute justice—et je sais que c'est là une de ses qualités—je suis persuadé qu'il acceptera la motion présentée il y a quelques instants par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain pour permettre au comité des finances d'entendre justement les observations des agriculteurs et de confirmer ainsi ce qu'ils nous ont dit dans leurs lettres. A vrai dire, je ne pense pas que cela ait besoin de confirmation. Le ministre lui-même a sûrement reçu assez de lettres à ce sujet, et d'ailleurs le ministre sans portefeuille (M. Horner) a dû se faire auprès de lui le porte-parole très convaincant de l'agriculture de l'Ouest.

Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'une question de politique. Cette affaire touche chaque agriculteur de l'Ouest du Canada et, indirectement, chaque propriétaire actuel et éventuel de terrain au Canada. Je prie la Chambre de laisser de côté les considérations de parti pour accepter cet amendement, afin que le bill soit renvoyé au comité et que, pour une fois, nous présentions un projet de loi qui réponde aux désirs de la majorité des Canadiens.

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je me vois contraint de prendre la parole sur ce bill, d'abord et avant tout pour appuyer l'amendement de mon ami et collègue de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton). J'espère qu'ayant délibéré, Votre Honneur jugera l'amendement recevable. Pour être juste, il faut dire que s'il était besoin d'une légère modification rédactionnelle, nous nous y plierons volontiers pour que l'objet de la motion soit adopté.

Je suis également contraint d'intervenir encore une fois dans ce débat par les déclarations que le ministre a faites en Chambre depuis que la motion de troisième lecture a été présentée. Il a dit qu'il éprouverait certaines hésitations au sujet de quelques articles du bill, articles que mon parti a vigoureusement combattus au nom des fermiers de l'Ouest du pays. Le ministre a également affirmé qu'il accueillerait favorablement les suggestions de l'opposition, quant au moyen de procéder aux consultations dont il a parlé le 3 mai en réponse à la question que je lui posais en Chambre. Avant de reprendre exactement ses paroles, je préciserai que je lui avais demandé quelles procédures il entendait suivre pour s'assurer que l'opi-

nion des producteurs soit prise en compte, ce à quoi il a répondu, comme en fait foi la page 5227 du hansard:

... nous n'avons pas encore décidé du mécanisme précis. Le député peut être sûr que je serais ravi qu'il me conseille sur la façon de régler la question.

● (1210)

Nous avons proposé cet amendement en réponse à la demande du ministre. Nous lui avons présenté un mécanisme qui peut lui permettre d'entreprendre les consultations dont il a parlé. J'espère que le ministre ne comptera pas uniquement sur les membres de la Commission du système métrique, des bureaucrates, pour entreprendre les consultations en question avec les producteurs de l'Ouest. Comme le député de Moose Jaw (M. Neil) l'a signalé, ceux-ci ont des idées assez arrêtées sur la question. Les agriculteurs de l'Ouest canadien préféreraient parler à des représentants élus par le peuple qu'à des représentants rémunérés de la Commission du système métrique.

La deuxième raison pour laquelle je prends la parole encore une fois aujourd'hui pour parler de la mesure, c'est que nous nous opposons aux mêmes dispositions encore autant qu'aparavant. En fait, nous nous y opposons encore plus. Nous avons reçu un grand nombre de lettres et d'instances de producteurs qui tiennent particulièrement à conserver l'acre. Selon eux, rien ne justifie la conversion des acres en hectares. Ils ne voient d'ailleurs pas non plus pourquoi il faut changer les boisseaux en tonnes, mais ils ont des idées encore plus arrêtées dans le cas de la conversion des acres en hectares. Les agriculteurs ne vendent pas leurs terres sur le marché international et cela ne changera absolument rien à la quantité de céréales que nous vendons. Le fait que le producteur cultive ses céréales sur des acres ou sur des hectares ne fera absolument aucune différence du point de vue de la commodité pour le commerce des céréales. Cependant, cela représente une grande différence pour les producteurs.

L'opposition à la conversion est généralisée. L'Ouest du pays était de plus en plus d'accord avec la conversion au système métrique auparavant, mais à cause de l'attitude du gouvernement à propos de cette question, les habitants de l'Ouest n'appuient pas autant qu'avant le programme de conversion totale au système métrique. Je suis en train de mener un sondage à propos d'un certain nombre de questions importantes dans ma circonscription, qui touchent mes électeurs. J'ai demandé s'ils étaient d'accord ou non avec l'ensemble du système de conversion au système métrique. Plus de 65 p. 100 ont dit non; pour ce qui est de la question de la conversion des acres aux hectares, 74.3 p. 100 y sont opposés; et 69 p. 100 s'opposent à la conversion des boisseaux en tonnes.

Je n'ai pas à donner d'excuses pour avoir présenté les sentiments de mes électeurs à la Chambre. Quiconque suggère que nous nous livrons à des manœuvres politiques lorsque nous nous faisons l'écho des sentiments de nos électeurs, dit une véritable absurdité. Je sais que le député de Gloucester (M. Breau) s'exprime au nom de ses électeurs. Il a parfois son franc parler sur certaines questions même si cela signifie adopter une position contraire à celle du gouvernement. Je ne m'explique pas pourquoi il a décidé de se lancer dans ce genre de trivialités au cours de l'échange verbal qui a eu lieu plus tôt.